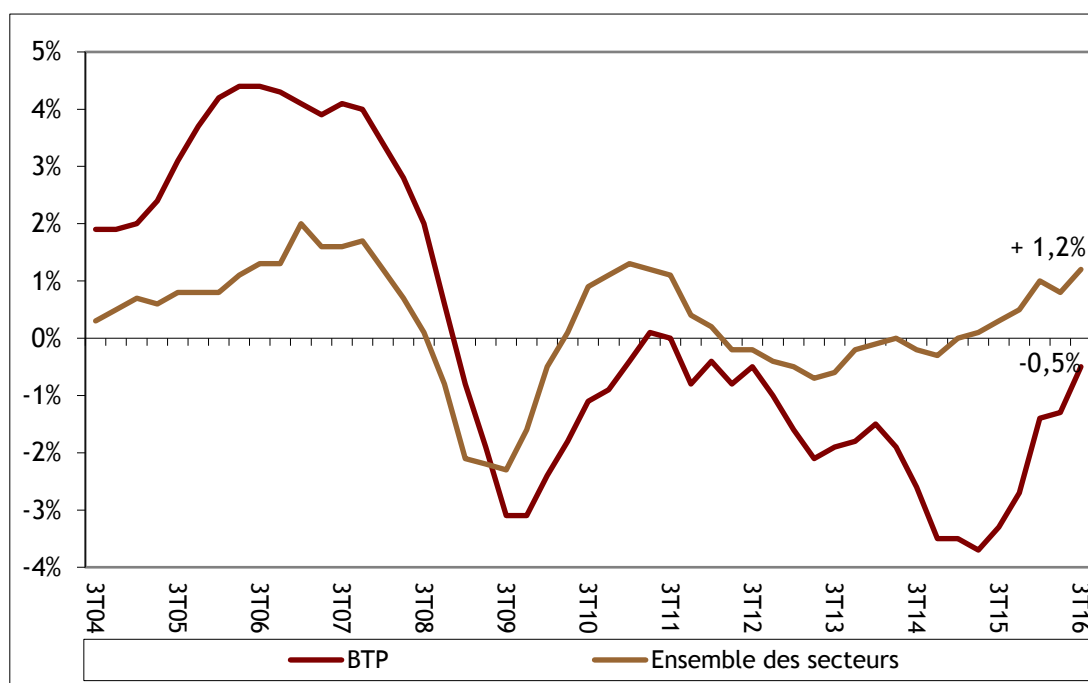


### Point sur l'emploi

Janvier 2017

#### 1 • Evolution de l'emploi salarié dans la construction et dans l'ensemble des secteurs



Source : INSEE

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016, l'emploi augmente dans l'ensemble des secteurs (+ 1,2 %) alors que dans le même temps l'emploi salarié du BTP entame son 20<sup>ème</sup> trimestre de baisse consécutif.

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 310 600 au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016, soit une baisse de l'emploi (- 0,5 %) sur un an.

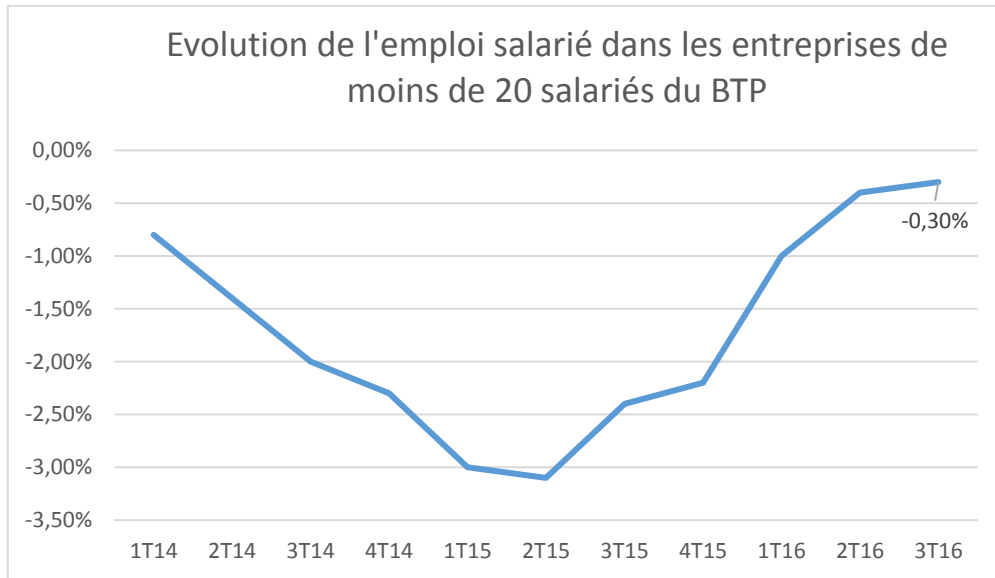
Sur les 3 derniers mois, l'emploi se stabilise enfin dans la construction (0 % après - 0,1 %, au trimestre précédent).

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016, le secteur de la construction totalise 104 006 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein) contre 96 038 au même trimestre de l'année précédente. L'intérim est donc en hausse (+ 8 %) par rapport au même trimestre de l'année précédente.

L'intérim semble aujourd'hui répondre à une amélioration de l'activité contrairement aux trimestres précédents où il répondait plutôt aux remplacements du personnel de façon ponctuel.

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établissait à 7,4 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016.

## 2• Evolution de l'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés



Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016, l'emploi continue de baisser plus légèrement toutefois dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés et affiche un recul de - 0,3 % sur un an. Toutefois, sur les 3 derniers mois, l'emploi se stabilise (0 %).

L'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés s'établit à 688 0030 au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 (contre 689 861 au 3T2015).

## 3• Les prévisions d'embauches progresseraient dans la construction

L'enquête Besoins en Main d'Œuvre 2016 de Pôle Emploi est basée sur des intentions d'embauches et non sur des embauches effectives, elle reste un élément de connaissance du marché du travail même si elle offre une vision partielle de ce marché.

La part des établissements du secteur de la construction envisageant de recruter augmente en 2016 (16,0 % contre 14,6 % en 2015) et atteint quasiment le niveau de 2014 (15,9 %).

Le nombre de prévisions d'embauche est à la hausse avec 84 500 projets.

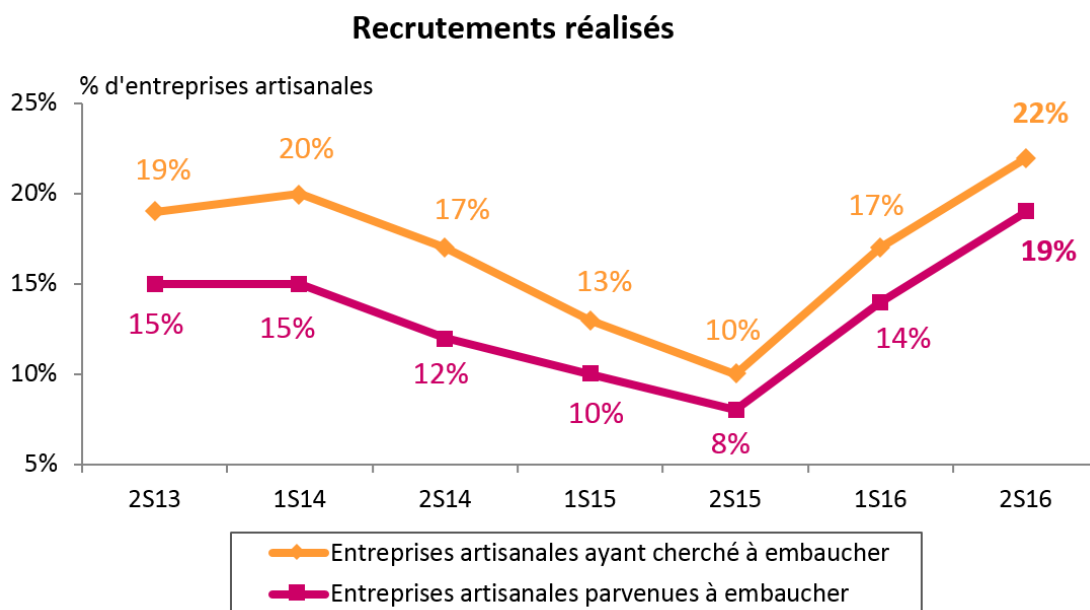
C'est la branche qui affiche la progression la plus élevée (+12,4 %), (contre 8 % pour les services aux entreprises, 4,5 % pour les services entre particuliers, 2,6 % dans l'industrie... après un repli de 16,6 % en 2015).

Les intentions d'embauche des employeurs du secteur de la construction sont le plus souvent envisagées en vue d'un surcroît d'activité (63,1%), 21 % concernent un remplacement définitif, 12 % une nouvelle activité et 4 % un remplacement d'absences ponctuelles.

## 4• Recrutements dans le bâtiment entre 2016 et 2018

D'après le « Pacte social » du secteur, compte tenu du contexte économique et en prenant notamment en considération les salariés susceptibles de partir en retraite dans les années à venir ainsi que la situation actuelle des effectifs, les perspectives de recrutements dans le bâtiment sont de l'ordre de **240 000 personnes pour la période 2016/2018**, sachant qu'en cas de retour à la croissance, elle permettrait d'aller au-delà et d'enregistrer des créations nettes d'emplois.

## 5• Recrutements dans l'artisanat du bâtiment au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2016



Source : CAPEB - I+C, évolution (solde d'opinions) par rapport au semestre précédent

22 % des entreprises artisanales ont cherché à embaucher au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2016.

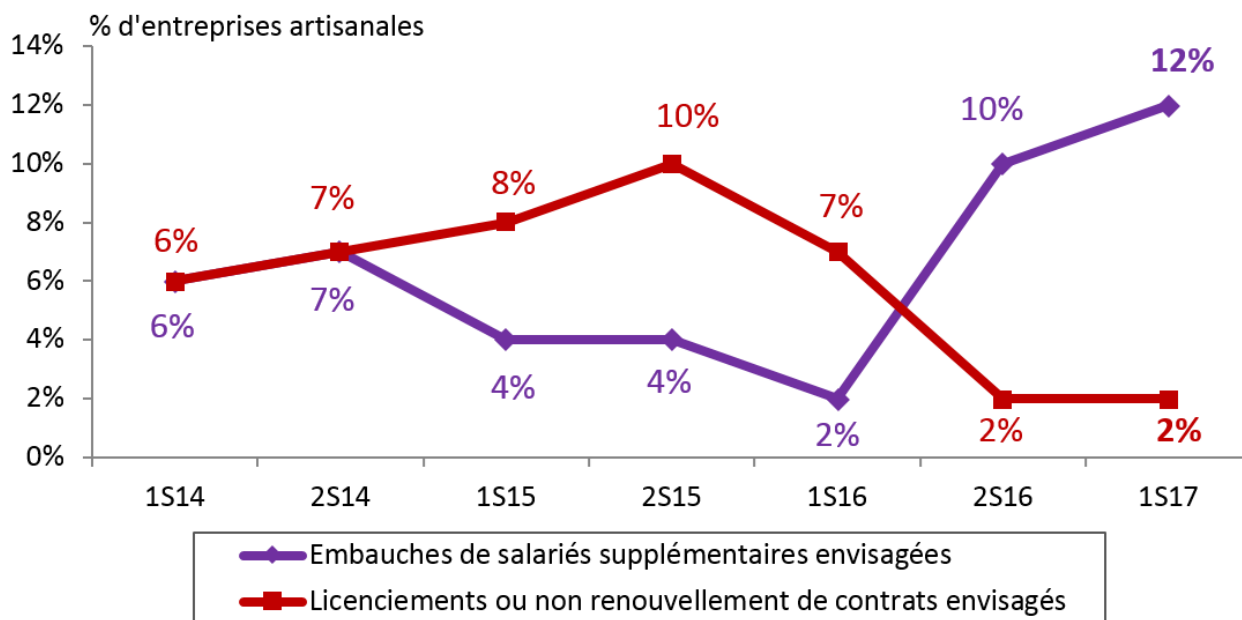
Près de 3 % d'entre elles (hors entreprises artisanales de 0 salarié) ne sont pas parvenues à satisfaire leurs besoins de main-d'œuvre (2 % au second semestre 2015).

On peut estimer à environ 6 000 à 8 000 le nombre de postes non pourvus et à pourvoir immédiatement dans l'artisanat du bâtiment, notamment à cause du renouvellement générationnel et de l'évolution du secteur (accessibilité, performance énergétique, numérique...).

A titre de comparaison, au 1<sup>er</sup> semestre 2008, près de 40 000 emplois étaient à pourvoir dans le bâtiment. Les besoins en main-d'œuvre ont donc diminué de près de 85 % en valeur absolue en 6 ans, le contexte économique dégradé a largement contribué à cette diminution

## 6• Evolution de l'emploi dans l'artisanat du bâtiment pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017

### Evolutions de l'emploi envisagées



Source : CAPEB - I+C, évolution (solde d'opinions) par rapport au semestre précédent

En janvier 2017, pour la seconde fois depuis 2 ans, le nombre d'entreprises souhaitant embaucher est donc largement supérieur au nombre d'entreprises envisageant de licencier ou de ne pas renouveler des contrats (CDD, interim...).

86 % des entreprises prévoient de maintenir l'emploi à son niveau actuel au premier semestre 2017 (contre 91 % au premier semestre 2016).

12 % des entreprises pensent embaucher des salariés supplémentaires (contre seulement 2 % un an auparavant). Ces intentions d'embauche concernent aussi bien des remplacements (départ en retraite, CDD...) qu'un surcroît d'activité.

Seulement 2 % des chefs d'entreprise envisagent de licencier ou de ne pas renouveler les contrats au premier semestre 2017, c'est ainsi que 55 % d'entre eux ne renouvellent pas les contrats et 45 % licencient.

## 7• Pour rappel : évolution des pertes d'emplois dans le bâtiment

Les emplois perdus entre 2007 et 2014 sont estimés à 107 000 dont 84 000 salariés et 23 000 intérimaires en équivalents-emplois à temps plein.

En 2014, les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises ont engendré près de 33 600 pertes d'emplois par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014 y compris intérim ETP.

Le rythme de la baisse tend néanmoins à se ralentir depuis le deuxième semestre 2015.

## 8• Pour rappel : évolution des pertes d'emplois dans l'artisanat du bâtiment

|      | Artisanat du bâtiment |
|------|-----------------------|
| 2014 | - 12 000              |
| 2015 | - 15 000              |
| 2016 | -500 et + 500         |
| 2017 | + 2 000 à + 3 000     |

Source : estimation : CAPEB /ACOSS

Après une croissance annuelle moyenne de + 1,5 % entre 2000 et 2008, l'artisanat du bâtiment, qui représente 98 % des entreprises et près de 700 000 salariés, a vu son activité reculer de 15,5 % entre 2009 et 2015 pour revenir à un niveau comparable à celui de la fin de l'année 2000, ce qui a entraîné la perte de plus de 50 000 des 90 000 emplois créés entre 2000 et 2008.

En 2014, l'activité de l'artisanat recule de 2 % et perd 12 000 emplois. En 2015, avec un recul identique de l'activité de l'artisanat, les pertes d'emplois s'accroissent et représentent près de 15 000 emplois. En 2016, l'activité de l'artisanat progresse de 2 % et devrait stabiliser son effectif salarié.

En 2017, malgré la reprise de l'activité, les effets sur l'emploi seront sur le long terme. Une partie de l'activité serait absorbée par un outil de production sous exploité ces dernières années. De plus, les artisans seront très prudents avant de procéder à des embauches et préféreront sur les premiers mois de redémarrage de l'activité proposer des heures supplémentaires aux salariés déjà en place. C'est pourquoi nous envisageons la création de 2 à 3 000 emplois en 2017.

## 9• Chiffres 2015-2016 et prévisions 2017 dans l'artisanat du bâtiment

|                               | Chiffres 2015 | Chiffres 2016 | Prévisions 2017  |
|-------------------------------|---------------|---------------|------------------|
| <b>Activité globale</b>       | - 2 %         | + 1,5 %       | [1,5 % ; 2 %]    |
| <b>Neuf</b>                   | - 4,5 %       | + 2,5 %       | [3 %; 3,5 %]     |
| <b>Entretien-amélioration</b> | - 0,5 %       | + 0,5 %       | [0,5 % ; 1 %]    |
|                               |               |               |                  |
| <b>Emplois</b>                | - 15 000*     | 0*            | [2 000; 3 000]** |

Source : CAPEB / I+C

\*estimations

\*\*prévisions

L'artisanat du bâtiment devrait donc connaître en 2017, une croissance au moins comparable à celle de 2016, comprise entre + 1,5 et + 2 %.

Cette tendance résulterait comme l'an dernier, d'une nette amélioration de la construction neuve de + 3 % à + 3,5 % et d'une progression de l'entretien-amélioration plus modeste comprise entre 0,5 % et 1 %.

Néanmoins l'année enregistrerait une activité contrastée avec un premier semestre 2017 dynamique à l'image du second semestre 2016, alors que le second semestre serait marqué par une moindre lisibilité, liée à la nouvelle équipe gouvernementale et à son projet de loi de finances, qui pourrait engendrer de l'attente chez les investisseurs pour le 3ème trimestre avec un probable rattrapage au 4ème.

Dans les mois à venir, le marché devrait, en effet, encore être stimulé par les différents dispositifs mis en place dans le neuf comme dans la rénovation (dispositif Pinel, renforcement du PTZ, reconduction de l'éco-PTZ, CITE).

Si les marchés de la performance énergétique et de l'accessibilité devraient contribuer positivement à l'activité du bâtiment, les marchés publics en revanche subiraient la baisse des dotations de l'État.

Néanmoins, le secteur du bâtiment restera touché par la concurrence des travailleurs détachés.